

Profession notaire

Votre parcours financier
vers la réussite



Gestion privée

fdp, votre firme de gestion privée

Planifiez et décidez en toute confiance

Choisir la gestion privée fdp, c'est allier votre détermination à la nôtre pour concrétiser ce qui compte vraiment pour vous.

C'est aussi profiter de conseils intègres et indépendants en toute confiance parce que nous connaissons et nous reconnaissons votre réalité unique.

Ensemble, nous assurons votre droit à une gestion intelligente de votre patrimoine financier

Actionnaire depuis 1990, la Corporation de service des notaires du Québec a choisi fdp Gestion privée pour accompagner les notaires dans chacune de leurs décisions financières, peu importe leur étape de vie professionnelle ou personnelle.



Corporation
de service des notaires
du Québec

Cheminement vers votre réussite financière

S'engager dans la profession notariale est une décision importante, qui vous propulse dans une carrière passionnante au cœur de votre collectivité.

Vos choix professionnels et l'évolution de votre situation personnelle ont un impact sur votre planification financière et chaque décision compte pour soutenir vos ambitions.

Ce guide a été conçu pour vous donner un aperçu des décisions et des conseils que vous pourrez approfondir avec votre conseiller fdp, dès votre entrée à la maîtrise en droit notarial, jusqu'à la retraite.

Étudiant

Début de
carrière

Vie
professionnelle

Préretraite
et retraite

Étudiant

Décisions importantes

- ◆ Je me spécialise dans un domaine d'affaires ou j'exerce en pratique générale?
- ◆ Je choisis la pratique traditionnelle ou non traditionnelle?
- ◆ Quand et comment rembourser mes dettes?

Comment fdp peut vous aider

Conseils adaptés pour votre profession

- ◆ Vous aider à comprendre les dimensions humaines et financières de vos orientations de carrière à venir.
- ◆ Vous accompagner dans l'établissement de votre budget et vous guider sur des choix parfois plus difficiles à faire.
- ◆ Vous proposer des activités et événements pertinents concernant les réalités de votre profession.

Nous avons des conseillers dédiés qui ont fait le choix de se spécialiser afin d'adapter leurs conseils à la réalité de votre profession.



Début de carrière

Décisions importantes

- ◆ Je démarre une pratique ou je deviens salarié?
- ◆ Devrais-je m'associer? Au besoin, sous quelle forme juridique?
- ◆ Quand dois-je commencer à épargner pour ma retraite?
- ◆ Je loue un appartement ou je deviens propriétaire? Je loue un local ou j'achète un immeuble?
- ◆ Comment aborder mon premier contrat de travail?

Comment fdp peut vous aider

Conseils adaptés pour votre profession

- ◆ **Priorité** : commencer un plan d'épargne le plus tôt possible!
- ◆ Entamer votre planification financière afin de connaître votre capacité financière et vos besoins.
- ◆ Intégrer stratégiquement votre remboursement de dettes d'études dans votre budget.
- ◆ Discuter des répercussions des décisions liées à votre carrière, incluant les coûts et les ramifications d'un démarrage d'entreprise.
- ◆ Comprendre quels types de protection sont nécessaires pour bien planifier les prochaines étapes de votre carrière et de votre vie personnelle.
- ◆ Bien planifier le volet fiscal en lien avec vos choix de carrière, notamment la pertinence de l'incorporation et d'autres aspects touchant la structure de votre entreprise.

Nous avons une offre exclusive pour les notaires qui comporte des rabais, remboursements et ristournes.*



*Certaines conditions s'appliquent, discutez-en avec votre conseiller.

Épargner tôt fera toute la différence sur votre futur financier!



Sarah Léveillée

2 500 \$ par année
De 24 ans à 36 ans

256 765 \$

30 000 \$



Simon Tardif

2 500 \$ par année
De 37 ans à 65 ans

195 145 \$

72 500 \$



Jeanne Lève-tôt

2 500 \$ par année
De 24 ans à 65 ans

466 269 \$

102 500 \$

 Cotisation au REER

 Valeur à la fin

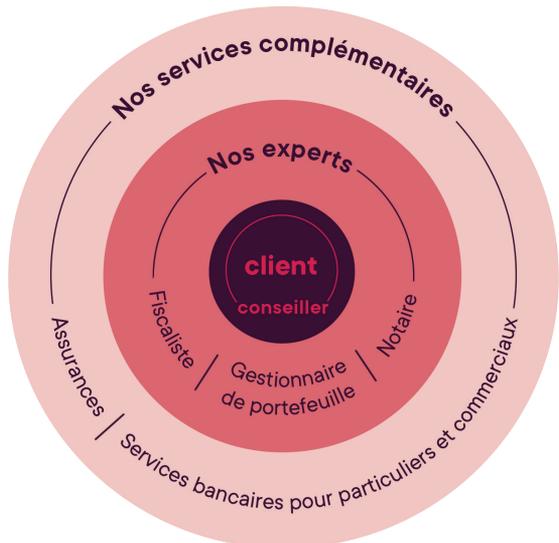
*Taux de rendement de 6%

Source : manuel Centre québécois de formation en fiscalité (CQFF)

Découvrez nos équipes

Nos experts

Nos services complémentaires



Vie professionnelle

Décisions importantes

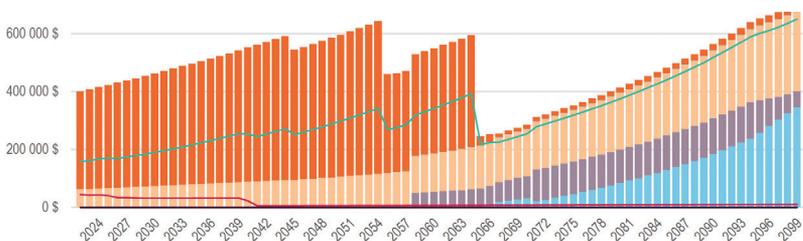
- ◆ Comment planifier mon congé parental?
- ◆ Devrais-je passer de salarié à associé?
- ◆ Est-ce que ma famille et moi sommes bien protégés en cas d'imprévu?
- ◆ Je me verse un salaire ou un dividende?
- ◆ Comment planifier ma retraite?

Comment fdp peut vous aider

Conseils adaptés pour votre profession

- ◆ Optimiser votre épargne (CELI, REER, REEE, autres) selon vos différents projets de vie et de carrière.
- ◆ Élaborer une structure de placement fiscalement avantageuse et maximiser les régimes enregistrés.
- ◆ S'assurer d'avoir un bon plan en place pour protéger votre famille et votre situation financière.
- ◆ Solidifier votre planification financière complète et vos projections de retraite.
- ◆ Collaborer pour vous encourager dans vos activités d'affaires.
- ◆ Vous proposer des activités de réseautage et des formations.

Une **projection financière personnalisée** est une démarche importante dans votre planification financière globale. Ce bilan vous permet d'évaluer précisément votre capacité à réaliser vos objectifs financiers.



Préretraite et retraite

Décisions importantes

- ◆ À quel moment pourrai-je prendre ma retraite?
- ◆ Aurai-je suffisamment d'actifs pour mener une vie confortable?
- ◆ Quand devrais-je vendre mes actifs (Greffe, étude, résidence)?
- ◆ Ma succession est-elle bien planifiée?
- ◆ Comment puis-je apporter de l'aide financière à mes enfants et petits-enfants de mon vivant?

Comment fdp peut vous aider

Conseils adaptés pour votre profession

- ◆ Mettre votre plan financier à jour avec les renseignements et événements importants reliés à votre retraite et vos actifs.
- ◆ Judicieusement préparer la vente de votre greffe de notaire et en étudier les impacts fiscaux.
- ◆ Optimiser votre décaissement pour la retraite avec un fiscaliste.
- ◆ Aider dans la préparation de votre testament et votre mandat afin de s'assurer qu'ils reflètent vos volontés et votre situation présente et future.
- ◆ Étudier le besoin et l'établissement d'une fiducie testamentaire.
- ◆ Organiser votre planification successorale avec nos spécialistes.

Vous êtes chez vous chez fdp!

Quelle que soit l'étape de carrière où vous vous situez actuellement, nous pouvons vous aider à maximiser chacune de vos décisions financières.

En vous assurant un accompagnement hors pair et des services conçus pour vos besoins, nous voulons être à la hauteur de votre confiance. Profitez de notre expertise et de notre engagement, et devenons partenaires de votre réussite!

Présents pour vous partout au Québec

Siège social

2, Complexe Desjardins, Tour de l'Est, 31e étage C.P. 1116

Montréal (Québec) H5B 1C2

T 514 350-5050 | 1 888 377-7337

fdpgp.ca

Nos bureaux

Montréal

Brossard

Laval

Québec

Gatineau

Trois-Rivières

Sherbrooke

Saguenay

Rimouski

Actionnaires



Société affiliée



Partenaire



Membre de



Financière des professionnels inc. détient la propriété exclusive de Financière des professionnels – Fonds d'investissement inc. et de Financière des professionnels – Gestion privée inc. Financière des professionnels – Fonds d'investissement inc. est un gestionnaire de portefeuille, et un gestionnaire de fonds d'investissement, qui gère les fonds de sa famille de fonds et offre des services-conseils en planification financière. Financière des professionnels – Gestion privée inc. est un courtier en placement, membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE), qui offre des services de gestion de portefeuille, fdp et les marques de commerce, noms et logos connexes sont la propriété de Financière des professionnels inc. et sont enregistrés ou employés au Canada. Employés en vertu d'une licence de Financière des professionnels inc.